

Les notes de frais d'Anne Hidalgo

••••

[Anne Hidalgo](#) a finalement communiqué vendredi une copie de ses notes de frais pour l'année 2017. Le JDD a pu consulter ce document en avant-première. Pourquoi 2017 ? Parce que cette année-là, la maire PS de la capitale a fait campagne activement aux quatre coins de la planète - avec succès - pour que Paris soit désignée ville organisatrice des [Jeux olympiques et paralympiques de 2024](#). La demande d'accès à l'intégralité des frais engagés par l'édile avait été formulée en 2018 par un journaliste néerlandais indépendant qui enquêtait sur les dépenses publiques consenties par la mairie pour décrocher ce Graal.

[Selon Le Journal du Dimanche](#), qui a également eu accès à ces dossiers, l'enveloppe annuelle de la mairie de Paris est de 19.720 euros. L'élue socialiste aurait quasiment tout dépensé et remboursé 34 euros non utilisés. D'après son entourage, elle aurait retourné 5817,86 euros.

Toujours selon l'hebdomadaire, Anne Hidalgo aurait effectué 17 voyages à l'étranger, certains plus chers que d'autres: 260 euros l'aller-retour Paris-Barcelone, 8.951 euros pour un déplacement d'une semaine à Tokyo pour rencontrer les membres du Comité olympique, 11.000 euros pour son déplacement à Lima pour l'annonce de la ville lauréate pour les JO 2024.

Des robes de luxe et des collants Monoprix

Mais les dépenses n'ont pas concerné que les frais de voyage liés aux JO. L'Hôtel de ville aurait déboursé 3000 euros pour une réception à l'hôtel de ville, qui aurait rassemblé une centaine de convives.

Côté vestimentaire, trois robes Dior à 1.188 euros, 1.840 euros et 1.440 euros, une robe Courrèges noire à 720 euros. "La maire de Paris incarne la France à l'étranger. Elle se doit de représenter la culture française et la haute couture, à l'instar de la première dame ou des ministres. Mais il ne s'agit pas là de robes à 10.000 euros. En plus, elle les réutilise", a justifié son cabinet.

Des collants Monoprix et des chaussures rouges Minelli sont aussi répertoriés. L'entourage de l'élue craint maintenant une "curiosité mal placée", un "voyeurisme populiste" et des "polémiques injustifiées".

Pour le cabinet de la maire de Paris, "ces documents n'étaient communicables qu'aux juges financiers de la Chambre régionale de comptes". De son côté, Anne Hidalgo assure que les frais de représentation encadrés permettent d'éviter les "petits arrangements" susceptibles de "corrompre la démocratie" et que, dans ce cadre, il n'était pas nécessaire de les mettre sur la place publique.

C.B

Depuis cinq ans, le journaliste Stefan de Vries réclamait la communication des notes de frais d'Anne Hidalgo et de ses adjoints. Le Conseil d'État avait donné un mois à la maire de Paris pour s'exécuter : ce délai a expiré mercredi 8 mars.

Combien ont dépensé Anne Hidalgo et son cabinet pour décrocher [l'organisation des Jeux olympiques de 2024](#) ?

Où la maire de Paris et ses adjoints ont-ils voyagé pour leur campagne de lobbying ?

Qui ont-ils rencontré, et à quels frais ?

C'était le sujet sur lequel planche Stefan de Vries depuis cinq ans.

Ce journaliste freelance [avait réclamé à la Ville de Paris](#) que les notes de frais de la maire et de son cabinet lui soient communiquées, (documents administratifs tombant sous le coup de la loi de 1978, obligeant les administrations à les communiquer à qui en fait la demande)

[Dans une décision rendue le 8 février dernier](#), le Conseil d'État a donné raison au journaliste, ordonnant à la municipalité de lui transmettre ces documents dans un délai d'un mois. Celui-ci a donc **expiré ce mercredi 8 mars** : au lendemain de la date butoir...

source : Le Figaro

photo : Par Jacques Paquier —
<https://www.flickr.com/photos/125671268@N02/49997417721/>, CC BY 2.0,
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=97447145>